

La francisation des emprunts à l'anglais d'après l'orthographe rectifiée : son application en français de France et en français québécois

Radka Mudrochová



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/praxematique/6367>

DOI : [10.4000/praxematique.6367](https://doi.org/10.4000/praxematique.6367)

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Référence électronique

Radka Mudrochová, « La francisation des emprunts à l'anglais d'après l'orthographe rectifiée : son application en français de France et en français québécois », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 74 | 2020, mis en ligne le 27 avril 2021, consulté le 08 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/6367> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.6367>

Ce document a été généré automatiquement le 8 mai 2021.

Tous droits réservés

La francisation des emprunts à l'anglais d'après l'orthographe rectifiée : son application en français de France et en français québécois

Radka Mudrochová

« Somme toute, c'est l'usage que les francophones feront de ces graphies qui déterminera leur avenir. » (Dictionnaire Usito)

Introduction

- 1 Dans cette contribution¹ nous nous proposons d'analyser la francisation des emprunts à l'anglais d'après la nouvelle orthographe de 1990 tout en prenant en compte les deux variétés du français, celle de France et celle du Québec.
- 2 Avant de présenter les résultats de notre recherche, qui s'appuie sur plusieurs outils linguistiques, présentés en 4^e partie, nous trouvons nécessaire d'encadrer la thématique dans des théories portant sur l'emprunt et les anglicismes. Nous allons également évoquer, de manière brève, les règles de la francisation des emprunts d'après la nouvelle orthographe. Néanmoins, nous n'allons pas énumérer tous les points orthographiques qui font partie de la réforme en question, car ceux-ci sont répertoriés dans l'introduction globale de ce numéro thématique.

1. Le concept d'emprunt en linguistique

- 3 La thématique de l'emprunt, en général compris comme un transfert linguistique entre une langue source et une langue cible (Sunde, 2018 : 73 ; Matras, 2009 : 146 ;

Haspelmath, 2009 : 37), a fait couler beaucoup d'encre² et sa place au sein de la linguistique, voire de la lexicologie, est depuis toujours particulière comme le souligne J.-F. Sablayrolles (2019 : 19) : « la polysémie du mot *emprunt*, dans le sens lexical du terme, éclate parfois au sein d'un même article : des acceptions larges côtoient des acceptions plus restreintes et celles-ci peuvent aussi diverger dans l'étendue de ce qui est recouvert ».

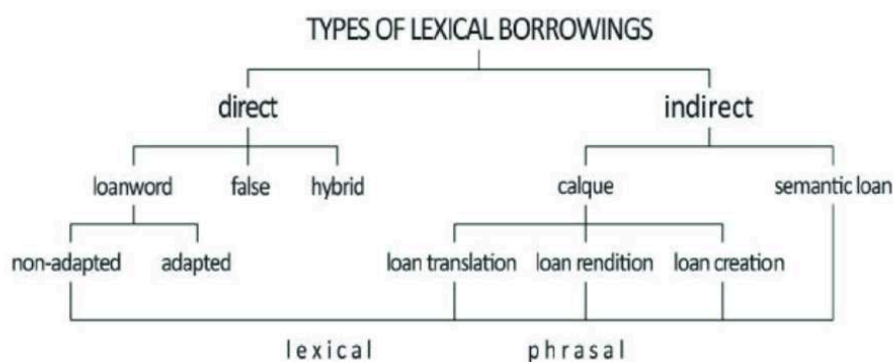
- 4 Ainsi, le concept de l'emprunt couvre plusieurs domaines : la prononciation, l'accent, certaines constructions morphosyntaxiques, etc. Deroy (1956 : 21) accentue plus particulièrement la place de l'emprunt au sein de la lexicologie qui émane de leur relation : « les mots des autres » et dont l'intégration dans la langue cible dépend de l'interférence entre deux langues (Pergnier, 1989 : 23) ou du contact linguistique³ (Pulcini *et al.*, 2012 : 6).
- 5 La position de l'emprunt dans la linguistique française est rendue plus particulière par la polysémie de ce terme qui « est employé avec deux sens bien distincts : “action d'emprunter” et “chose empruntée” » (Deroy, 1956 : 18). En revanche, la langue allemande et l'anglais usent de dénominations différentes pour les deux notions. En allemand, le mot *Entlehnung* désigne le procédé et le mot *Lehnwort* ou *Lehnwort* (cf. Haspelmath, 2009) le résultat, *idem* pour l'anglais qui distingue *loan* et *borrowing* de *loanword* et *borrowed word*. Cet écart terminologique entre le français et l'anglais / l'allemand est également souligné par d'autres linguistes, par. ex. : J.-F. Sablayrolles et Ch. Jacquet-Pfau (2008) ou Z. Hildenbrand (2015 : 19). La preuve en est la définition de l'emprunt de Dubois (1999 : 177) comprenant à la fois le procédé et le résultat d'emprunter :

Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunt.
- 6 Le linguiste O. Pešek (2007 : 14) fait remarquer que cette définition prend en compte non seulement des unités lexicales mais également des morphèmes, phonèmes, emprunt syntaxique et n'exclut pas les emprunts sémantiques ou l'emprunt de l'expression sans contenu, contrairement à l'opinion de Sablayrolles (2019 : 179) selon qui « ne doivent pas être considérés comme emprunts » les faux emprunts, calques morphologiques, traductions et synthèses néologiques (terme repris de Loïc Depecker, 2001).
- 7 Pour ce qui est de la typologie des emprunts, elle est notamment basée sur le degré d'intégration de l'emprunt (Deroy, 1956, 1971, 1980 ; Humbley, 1974 ; Sablayrolles, 2019 ; Svobodová, 2009 ; Duběda, 2020 – notamment pour la phonologie), voire sur la distinction entre l'emprunt direct et indirect⁴, où les formes ou caractéristiques de la langue source sont soit copiées directement soit reproduites dans la langue cible. Certains linguistes emploient une autre terminologie pour désigner le même phénomène : Haugen (1950) parle par exemple de « importation and substitution » et Matras (2009) ou Sakel (2007) de « *matter and pattern borrowing* », comme le souligne Sunde (2018 : 75). Ce système de distinction entre l'emprunt direct et indirect est souvent développé plus en détail en énumérant plusieurs cas d'emprunts (cf. Pulcini *et al.* 2012, : 6). Néanmoins, ces catégories peuvent être comprises comme hiérarchiquement analogues, comme nous le constatons dans la typologie de Capuz (1997, 2004) comptant sept catégories : formelle (à la fois graphique et phonétique),

morphologique, sémantique, lexicale, syntaxique, phraséologique et pragmatique ; contrairement par exemple à Colpron (1998 : IX) qui en relève six pour l'étude des anglicismes (sémantique, lexical, syntaxique, morphologique, phonétique et graphique).

- 8 Bien évidemment, d'autres traits distinctifs sont pris en compte. Par exemple, Pratt (1980) et Medina Lopez (1996) distinguent deux grandes catégories, lexicale d'une part et syntaxique d'autre part, formulées à partir de l'étude des anglicismes en espagnol. Nicole et Jean Tournier (2009 : 127) proposent trois types d'emprunts : l'un qui est basé sur le fait d'emprunter à la fois le signifiant et le signifié (emprunt morphosémantique), l'autre ne concerne que le signifié (emprunt sémantique) et le dernier est limité au territoire national (emprunt interne).
- 9 Si les calques ne sont pas considérés par Sablayrolles comme des emprunts (*cf. supra*), Pulcini *et al.* (2012 : 6) les incluent en revanche dans leur typologie, tout comme les faux emprunts (*cf. figure 1*) :

Figure 1 : Typologie de l'emprunt selon Pulcini *et al.* (2012)



- 10 Bien que toutes les études portant sur l'emprunt et ses typologies proposées soient justifiées, nous allons notamment nous intéresser, pour les besoins de la présente recherche, à l'intégration voire à l'acclimatation des emprunts, liée à la graphie, parfois influencée par la prononciation adaptée, car le degré d'intégration représente l'un des points les plus importants de la réforme orthographique (*cf. 3^e partie*) concernant les emprunts.

2. Les emprunts à l'anglais

- 11 Certaines études évoquées dans la 1^{re} partie ont été appliquées *a priori* aux emprunts à l'anglais, ce qui n'est pas surprenant dans le contexte actuel car l'anglais représente de nos jours la source la plus productive des emprunts dans de nombreuses langues européennes (Duběda, 2020 : 328) et il est devenu le plus grand exportateur lexical du monde, grâce à une position dominante dans divers domaines allant de la musique pop à la communication électronique (Görlach, 2001 : 353). V. Dubois parle d'une nouvelle « colonisation » de la part des États-Unis qui a commencé à la fin des années cinquante (2003 : 464).
- 12 Pour le contexte de la langue française, il faut prendre en considération les relations historiques entre le français et l'anglais qui ont sûrement influencé le nombre d'emprunts à l'anglais dans le vocabulaire des Français. Henriette Walter (1999) signale

que dans la langue française, il y a plus de 13 % de mots d'origine étrangère dont 25 % proviennent de l'anglais. L'anglais se trouve en première position avant les emprunts à l'italien, au germanique ancien, à l'arabe, à l'espagnol, etc.

- 13 Les langues s'influencent réciproquement, depuis toujours, mais les pouvoirs de l'influence d'une langue changent avec le temps, avec l'évolution de chaque culture, civilisation. Tout comme il y eut en France, au XVI^e siècle, une forte fascination pour l'Italie, cause de nombreux emprunts à l'italien, « l'anglomanie [...] a favorisé au milieu du XVIII^e siècle l'intégration en français d'un grand nombre d'emprunts à l'anglais : *gentleman, coroner, speech, corporation, warrant* [...] » (Gohin, 1970 : 208, cité via Loubier, 2011 : 23). Dans ce contexte, Loubier (*ibid.*) ajoute que le terme « anglomanie » date de 1754 et « fait référence à une mode imposée en grande partie par la bourgeoisie française qui voyage souvent en Angleterre et qui admire le mode de vie des Britanniques ». Une nouvelle anglomanie apparaît après 1815 et « jusqu'en 1940, les emprunts à l'anglais britannique sont “parfaitement acceptés” » (Rey, 2008 : 119, cité via Loubier, 2011 : 23). À cela s'ajoute l'influence accrue de l'anglais américain après la Seconde Guerre mondiale. Une première réaction contre les américanismes ne tarde pas, à partir de la fin des années 1950 ; elle culmine avec la publication du livre *Parlez-vous franglais ?* de René Étiemble en 1964 introduit par l'auteur comme suit :

Les Français passent pour cocardiers ; je ne les crois pas indignes de leur légende. Comment alors se fait-il qu'en moins de vingt ans (1945-1963) ils aient saboté avec entêtement et aujourd'hui sur le point de ruiner ce qui reste leur meilleur titre à la prétention qu'ils affichent : le français. Hier encore langue universelle de l'homme blanc cultivé, le français de nos concitoyens n'est plus qu'un sabir, honteux de son illustre passé. Pourquoi parlons-nous franglais ? Tout le monde est coupable : la presse et les Marie-Chantal, la radio et l'armée, le gouvernement et la publicité, la grande politique et les intérêts les plus vils. Pouvons-nous guérir de cette épidémie ? Si le ridicule tuait encore, je dirais oui. Mais il faudra d'autres recours, d'autres secours. Faute de quoi, nos cocardiers auront belle mine : mine de coquardiers, l'œil au beurre noir, tuméfiés, groggy, comme disent nos franglaisants, K.O. Alors, moi, je refuse de dire O.K.

- 14 Étiemble a eu des successeurs qui, eux aussi, critiquaient la présence excessive de l'anglais ou de l'anglo-américain dans le parler français (dans les dernières années notamment Maillet, 2015).
- 15 Évidemment, la situation est plus particulière au Québec où l'anglais et le français sont historiquement liés, d'une autre façon qu'en France, et représentent deux langues dont la position résulte « d'une dynamique sociale inégalitaire » (Loubier, 2011 : 17). Selon Mercier, Remysen et Cajolet-Laganière (2017 : 293), « les anglicismes ont commencé à s'introduire dans le lexique québécois dès la seconde moitié du XVIII^e siècle [...] » et leur critique s'est développée vers le milieu du XIX^e siècle. Les années 1940-1960 sont ensuite marquées par une vraie « chasse aux anglicismes » (Loubier, 2011 : 19). Dans le discours officiel, les anglicismes sont souvent remplacés par les termes recommandés par l'Office québécois de la langue française ; cependant le discours spontané suit souvent son propre chemin.
- 16 De nos jours, les emprunts sont bien accueillis au Québec par les jeunes. P. Duffley (2020 : 73) souligne même que la « génération actuelle de locuteurs québécois est beaucoup moins préoccupée par les anglicismes que ses ancêtres ». Néanmoins, d'une manière générale, « l'acceptation des emprunts à l'anglais soulève encore bien des réticences de la part des usagers de la langue française au Québec » (Loubier, 2011 : 22).

- 17 Les emprunts à l'anglais représentent donc un phénomène qui intéresse les uns et peut-être même préoccupe les autres. Quoi qu'il en soit, l'un des points de la réforme orthographique porte sur les mots d'origine étrangère et les emprunts à l'anglais sont souvent pris en exemple, comme nous allons le voir dans la partie suivante.

3. La francisation des emprunts à l'anglais au sein de la réforme orthographique

- 18 Dans les deux parties précédentes, nous avons essayé de définir le concept d'emprunt et, plus particulièrement, celui d'anglicisme, tout en évoquant brièvement les contextes français et québécois face aux anglicismes. Nous nous penchons maintenant sur la pratique des règles orthographiques auxquelles la réforme de 1990 a apporté un certain nombre de changements et de nouvelles règles parmi lesquels nous retrouvons, entre autres, la francisation des mots d'origine étrangère qui doivent désormais être accentués et accordés en nombre selon les règles du français (Conseil supérieur de la langue française, 1990 : 5). Dans le document officiel, on distingue notamment deux situations, l'une concerne le pluriel morphologique des emprunts : « on renforcera l'intégration des mots empruntés en leur appliquant les règles du pluriel du français, ce qui implique dans certains cas la fixation d'une forme de singulier » (Conseil supérieur de la langue française, 1990 : 11-12). Et l'autre parle du traitement graphique du signifiant lexical :

Le processus d'intégration des mots empruntés conduit à la régularisation de leur graphie, conformément aux règles générales du français. Cela implique qu'ils perdent certains signes distinctifs « exotiques », et qu'ils entrent dans les régularités de la graphie française. On tiendra compte cependant du fait que certaines graphies étrangères, anglaises en particulier, sont devenues familières à la majorité des utilisateurs du français.

- 19 En résumé, on francise les mots empruntés en les adaptant à l'alphabet et à la graphie du français. De ce fait, si un mot est bien intégré au sein de la langue emprunteuse, on finit par ne plus le reconnaître comme le souligne M.-T. Vinet (1995 : 65) en évoquant des anglicismes tels que : *redingote* (de l'anglais *riding-coat*) ou *bécosse*⁵ en français québécois (issu de *back house*). Par conséquent, nous partageons l'avis de V. Saugera (2017, en ligne), selon qui « le français interprète, manipule, refait beaucoup de mots anglo-américains pour les 'faire siens' ». Cette adaptation peut se faire via l'orthographe qui ne concerne pas seulement la graphie et l'accentuation mais également le pluriel régulier des mots étrangers d'après les règles du français. En effet, le pluriel avec un « -s » final, ainsi que l'accentuation renforcent l'intégration des mots étrangers et permettent, notamment dans le second cas, de rendre la prononciation familière aux usagers de la langue, qui parfois ne savent pas comment prononcer les mots venus d'ailleurs.
- 20 Le Conseil supérieur de la langue française (1990 : 18) ajoute que s'il y a plusieurs graphies coexistantes d'un mot emprunté, « on choisira celle qui est la plus proche du français (exemple : *des litchis, un enfant ouzbek, un bogie, un canyon, du musli, du kvas, cascher, etc.*) ».
- 21 Une note est également consacrée à la prononciation du suffixe nominal *-er* des emprunts à l'anglais, qui est tantôt alignée sur celle de « la mer » (exemples : *docker, révolver, starter*), tantôt, cas plus fréquent, sur le suffixe français *-eur* (exemple : *leader*,

speaker)⁶. Cependant, deux prononciations peuvent coexister (exemples : *cutter*, *pull-over*, *scooter*). Le Conseil (1990 : 18) recommande que :

lorsque la prononciation du -er (final) est celle de -eur, on préférera ce suffixe (exemple : *debatter* devient *débatteur*). La finale en -eur sera de règle lorsqu'il existe un verbe de même forme à côté du nom (exemples : *squatteur*, verbe *squatter* ; *kidnappeur*, verbe *kidnapper*, etc.).

22 À partir de la formulation des règles imposées par la nouvelle orthographe, nous pouvons distinguer quatre catégories de francisation des anglicismes, empruntées aux linguistes Biedermann-Pasques et Humbley (1995 : 60-62) dans leur article *La réception de mots anglais dans les journaux français : l'application de quelques principes d'harmonisation graphique*⁷ :

- 23 (1) l'emploi du graphème français adéquat pour les lexies de type gg/gu (*tagger/taguer*)
- 24 (2) la francisation du suffixe anglais « -er » sur le modèle français « -eur » (*manager/manager*), en formant sur cette base un féminin du type *tagueuse*
- 25 (3) le rapprochement de la prononciation par alignement sur des modèles graphiques français, du type : *bug/bogue*
- 26 (4) l'ajout de l'accent quand nécessaire, par exemple : *top model/top modèle*.

27 Ces catégories serviront de point de départ à notre description des pratiques du français de France et du français québécois. Pour ce faire, nous nous appuierons sur les données lexicographiques et sur des outils de la linguistique de corpus, afin de comparer l'usage des rectifications orthographiques dans le traitement graphique des emprunts étudiés, avec leur orthographe traditionnelle.

4. Le corpus de recherche et la méthodologie d'analyse

28 Le corpus de l'étude a été élaboré à partir des données de la Banque de dépannage linguistique (BDL, en ligne) présentant de manière détaillée les rectifications orthographiques en les classant dans plusieurs catégories, à savoir : recommandations générales liées aux rectifications de l'orthographe, rectifications liées aux mots ayant plus d'une orthographe, rectifications liées au trait d'union et soudure, rectifications liées au pluriel, rectifications liées aux accents et au tréma, rectifications liées aux consonnes doubles, rectifications liées à l'accord d'un participe passé, rectifications liées aux anomalies. Pour les besoins de notre analyse, nous n'avons utilisé que les exemples qui touchent le domaine étudié dans cette contribution, donc l'orthographe des emprunts à l'anglais. Pour vérifier l'origine de chaque mot suggéré par la BDL, nous avons utilisé le dictionnaire *Le Petit Robert de la langue française* (version payante en ligne, <https://petitrobert.lerobert.com/robert.asp>). Pour la classification des phénomènes touchés par les rectifications, nous avons songé au classement de Biedermann-Pasques et Humbley, comme nous l'avons évoqué *supra*. Bien que les lexies soient présentées dans la BDL sous des catégories diverses, par exemple : préférer la graphie *qu* ou *que* aux graphies *k*, *ck* ou *cqu* ; préférer la graphie *ou* aux graphies *u*, *û*, *w* ou *oo* ; préférer la forme la plus simple, la plus française et la plus claire, tenir compte de certaines innovations reconnues ; nous les avons mises dans une seule, celle de l'alignement sur des modèles graphiques français.

- 29 Suite à cette catégorisation, nous avons recueilli un corpus de mots que nous allons analyser dans différents plateformes et outils métalinguistiques et linguistiques. Après une présentation générale de la catégorie, nous allons, dans un premier temps, rechercher chaque lexie dans deux dictionnaires de langue générale, *Le Petit Robert* (PR) d'une part, et le dictionnaire *Usito* d'autre part. Nous nous rendons compte que le choix de ces deux dictionnaires est peut-être arbitraire. Néanmoins, nous voulons disposer de dictionnaires créés sur les deux territoires distincts, la France et le Québec. Tandis que le dictionnaire *Le Petit Robert* représente le dictionnaire le plus populaire en France, le dictionnaire *Usito* est créé au Québec, par des linguistes et chercheurs de l'Université de Sherbrooke. Il est gratuit et disponible intégralement sur Internet. Ainsi, on pourrait recevoir deux points de vue différents sur la problématique étudiée.
- 30 Dans un deuxième temps, nous allons mesurer la fréquence d'emploi de chaque paire ou groupe de lexies dans deux variétés du corpus *Aranea* (cf. notamment Benko, 2014a, 2014b ; Benko, Butašová et Puchovská, 2019), à savoir : *Araneum Francogallicum Gallicum Maximum* (French French, 20.05), 3.29 G et *Araneum Francogallicum Canadiense II* (Canadian French, 20.05), 406 M. À notre connaissance, ce sont les seuls corpus de grande taille⁸ qui permettent d'étudier la variété diatopique du français et ils sont comparables (cf. Nádvořníková, 2020 : 31). On dispose donc d'une base de données identique pour le français québécois et le français de France. En outre, certains points particuliers vont être consultés dans d'autres outils linguistiques, d'une part dans l'interface Néoveille (Cartier, 2016, 2018) : « une plateforme multilingue de veille et de suivi des néologismes à partir de corpus contemporains de très grande taille dans sept langues » (cité via neoveille.org). Ce portail est constitué d'articles de presse téléchargés quotidiennement, depuis 2017, à partir des canaux RSS, sur les différents territoires francophones, et il est donc susceptible de donner des contextes distincts pour le français de France et le français québécois. D'autre part, nous allons nous servir de l'outil Google Ngrams, une application proposée par Google depuis 2010, permettant d'observer l'évolution de la fréquence d'un mot mais également de plusieurs mots ou groupes de mots à travers le temps dans les sources imprimées de Google Books (<https://books.google.com/ngrams>). La période temporelle ainsi que les types de sources peuvent être délimités.

5. Les résultats de recherche

- 31 Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, la recherche et la présentation de ces résultats s'effectueront en fonction des catégories touchées par les rectifications dans le domaine des emprunts à l'anglais. Tout d'abord, nous présenterons la liste de la BDL avec des commentaires disponibles, ensuite nous commenterons les données des dictionnaires de langue générale (PR, *Usito*) et finalement seront évoquées les analyses dans les deux corpus *Aranea*.

5.1. Préférer la consonne simple à la consonne double

- 32 La première catégorie est celle qui permet de remplacer la consonne double par la consonne simple, voici la liste de lexies retrouvées dans la BDL avec les renseignements appropriés : *bogie* « châssis, charriot (chemin de fer) », n. m. (au lieu de *boggie*) ; *drible*, n. m. (au lieu de *dribble*) ; *dribler*, v. (au lieu de *dribbler*) ; *dribleur*, *euse*, n. (au lieu de

dribbleur), *plumpouding*, n. m. (au lieu de *plum-pudding*) ; *pouding*, n. m. (au lieu de *pudding*) ; *shérif* n. m. (au lieu de *shériff*) ; *snif*, interj. (au lieu de *sniff*) ; *snifer*, v. (au lieu de *sniffer*⁹) ; *youpi*, interj. (au lieu de *youppi* ou *youppie*).

- 33 Les mots présents dans cette catégorie appartiennent à des parties du discours assez variées. La majorité sont des noms, mais nous remarquons également des verbes et deux interjections. Trois lexies peuvent appartenir à d'autres catégories de francisation distinguées par Biedermann-Pasques et Humbley. Dans le mot *dribleur*, on ne remplace pas seulement la consonne double par la consonne simple, mais également la finale « -er » par « -eur ». En outre, la lexie *pouding* et son composé *plumpouding*, s'écrivent avec un seul « d » et la lettre « u » est remplacée par le digramme « ou » correspondant à la prononciation française. Pour éviter la répétition, une fois présentées dans une catégorie, ces lexies ne seront plus répertoriées dans les groupes suivants.
- 34 Pour ce qui est de la présence des lexies dans les deux dictionnaires choisis pour notre analyse, le *Petit Robert* ne fait en aucun cas allusion à la recommandation officielle, soit il y a les deux orthographes dans le titre de l'entrée, soit on trouve plus loin dans l'article la mention « on écrit aussi ». En revanche, les graphies *shériff* et *youppi(e)* sont complètement absentes, par ailleurs comme dans le dictionnaire *Usito*. Contrairement au PR, l'*Usito* signale explicitement l'orthographe recommandée et mentionne également l'orthographe d'origine de l'emprunt. À notre surprise, les lexies *bogie/boggie* et *snif/sniff* ne s'y trouvent nullement. Le *plum-pouding* francisé discerne encore une forme, celle avec un trait d'union et connaît donc trois graphies dans l'*Usito*.
- 35 Le tableau 1 résume la recherche sur la fréquence dans les deux corpus Aranea (AFM = Araneum Francogallicum Gallicum, AFC = Araneum Francogallicum Canadiense II). La requête pour chaque graphie, celle qui est adaptée d'une part et celle qui est d'origine d'autre part, a été effectuée le 27/10/2020.

Tableau 1 : Fréquence des lexies de la 1^{re} catégorie dans les corpus Aranea

Adaptation	AFM	AFC	Anglicisme	AFM	AFC
<i>bogie</i>	1089	200	<i>boggie</i>	213	7
<i>drible</i>	69	8	<i>dribble</i>	1628	27
<i>dribler</i>	42	14	<i>dribbler</i>	700	18
<i>dribleur</i>	13	0	<i>dribbleur</i>	207	2
<i>plumpouding / plum-pouding</i>	0/1	1/0	<i>plum-pudding/ plumpudding</i>	32/3	5/0
<i>pouding</i>	215	604	<i>pudding</i>	1778	139
<i>shérif</i>	2973	796	<i>shériff</i>	417	10
<i>snif</i>	3200	98	<i>sniff</i>	1095	19
<i>snifer</i>	31	1	<i>sniffer</i>	1175	68
<i>youpi</i>	2402	64	<i>youppi/youppie</i>	32/27	67/2

- 36 En comparant les résultats du tableau, nous pouvons constater que dans trois cas (*bogie*, *shérif*, *snif*), les résultats sont identiques pour le français de France et le français québécois, concernant la graphie recommandée. En revanche, l'orthographe d'origine est de préférence dans la famille de *dribble-* et dans les cas du verbe *sniffer* et du composé *plum(-)pudding* (nous avons pris en compte les variantes soudées et avec le trait d'union). Si le français de France affiche plus de résultats pour la forme d'origine du mot *pudding*, le français québécois préfère en revanche la graphie anglaise *youppi* et *vice versa*.

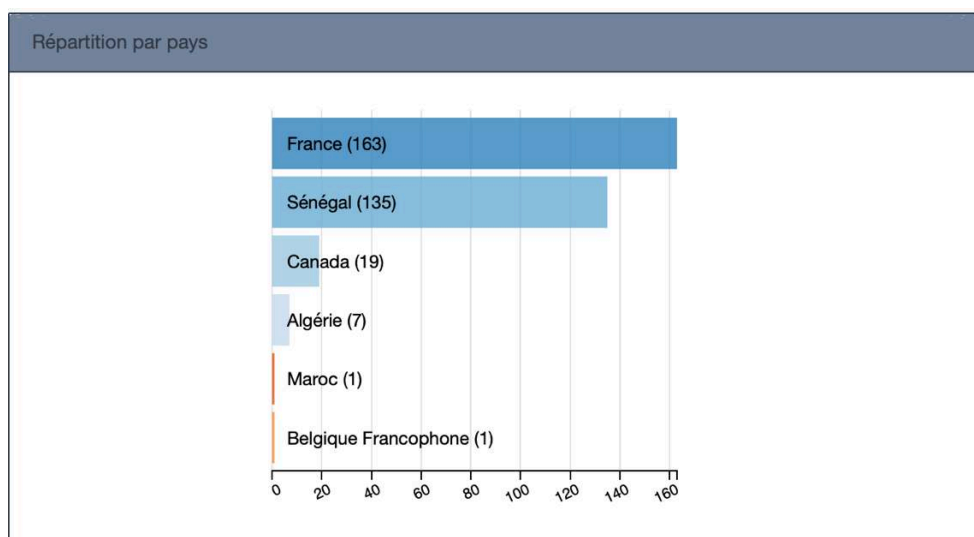
5.2. Préférer la finale « -eur » à la finale « -er »

- 37 La deuxième catégorie touche les finales nominales d'origine anglaise « -er » qui devraient être remplacées par « -eur » et féminisées dans les cas qui le permettent, voici la liste de la BDL : *boumeur*, *euse* « bébéboumeur », n. (au lieu de *boomer*) ; *bulldozeur*, n. m. ; *débatteur*, *euse*, n. (au lieu de *debater*) ; *échoboumeur*, *euse*, n. ; *footballeur*, *euse*, n. ; *globetrotteur*, *euse*, n. ; *intervieweur*, *euse*, n. ; *kidnappeur*, *euse*, n. ; *pointeur* « race de chien », n. m. ; *rockeur*, *rockeuse*, n. ; *scooteur*, n. m. ; *sprinteur*, *euse*, n. Dans cette catégorie comme dans la première, nous remarquons des mots qui subissent d'autres transformations d'adaptation : d'une part, l'accentuation « -é » dans *débatteur*, *échoboumeur* ; d'autre part, l'alignement graphique sur la prononciation française, avec le remplacement de la graphie « oo » par le digramme « ou », dans *boumeur*.
- 38 Nous avons commencé notre analyse par la vérification des orthographes dans les deux dictionnaires généraux. Nous pouvons constater que toutes les lexies y sont présentes, sous la forme d'origine ou rectifiée, sauf le mot *échoboumeur,euse* (les enfants de babyboomers). Le PR n'emploie que l'orthographe rectifiée, sans mentionner la graphie d'origine anglaise, dans trois cas suivants : *footballeur*, *débatteur*, *kidnappeur*. Quant aux autres mots, on observe deux situations distinctes. D'une part le dictionnaire ajoute dans le texte intégral la note « au masculin on écrit aussi » en indiquant la forme anglaise ; d'autre part, il cite la forme francisée entre parenthèses dans le titre de l'entrée, notamment pour les lexies qui ne forment pas de féminin (*pointeur*, *scooteur*, *bulldozeur*). Quant au dictionnaire *Usito*, il signale régulièrement l'orthographe recommandée. Tout comme le PR, il ne contient qu'une seule variante pour les lexies *footballeur* et *kidnappeur*. En revanche, l'entrée *débatteur* est accompagnée de cette remarque : « En France, on emploie aussi le masculin *debater* ; cet emploi est critiqué au Québec ». Néanmoins, le PR n'admet pas la variante graphique anglaise. En revanche, tandis que le PR n'évoque pas la lexie *bébéboumeur*, mais seulement *baby(-)boumeur* ou *babyboumeur*, l'*Usito* précise que « l'emploi de *baby-boomer*, ou de sa variante *baby-boumeur*, est parfois critiqué comme synonyme non standard de *bébéboumeur*. Cet équivalent est peu attesté dans l'usage ». Une dernière nuance que nous avons remarquée concerne la lexie *scooteur*. En effet, les deux dictionnaires distinguent deux graphies. Si le PR propose *scooteur* et *scooter*, l'*Usito* présente l'entrée *scooter* complétée par la remarque : « Au Québec, on emploie aussi la forme francisée *scouteur* » et la recommandation de la BDL y est donc absente.
- 39 La recherche sur la fréquence d'emploi, effectuée le 30/10/2020, dans les deux corpus linguistiques témoigne de l'usage dispersé, cf. tableau 2.

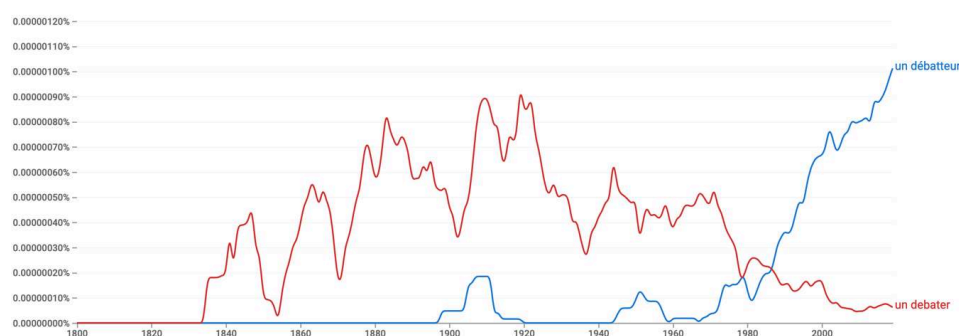
Tableau 2 : Fréquence des lexies de la 2^e catégorie dans les corpus Aranea

Adaptation	AFM	AFC	Anglicisme	AFM	AFC
<i>un boumeur</i>	3	0	<i>un boomer</i>	514	84
<i>bébéboumeur</i>	0	0	<i>babyboomer/babyboumeur</i>	6/0	7/0
<i>bulldozeur</i>	1	0	<i>bulldozer</i>	2954	205
<i>débatteur</i>	557	0	<i>debater</i>	33	17
<i>échoboumeur</i>	0	0	<i>échoboomer</i>	0	0
<i>footballeur</i>	11740	269	<i>footballer</i>	134	2
<i>globetrotteur</i>	36	16	<i>globetrotter</i>	92	28
<i>un intervieweur</i>	39	59	<i>un interviewer</i>	282	26
<i>un kidnappeur</i>	42	3	<i>un kidnapper</i>	1	1
<i>un pointeur</i>	1357	53	<i>un pointer</i>	69	12
<i>roqueur</i>	1752	76	<i>rocker</i>	2918	169
<i>scooteur /scouteur</i>	36/6	2/0	<i>scooter</i>	21441	351
<i>le sprinteur</i>	200	15	<i>le sprinter</i>	279	31

- 40 Trois termes avec l'orthographe adaptée comptent plus d'occurrences dans les deux variétés du corpus contre sept lexies avec la graphie d'origine. En revanche, le mot *débatteur* est plus employé dans le corpus français de France, et la forme adaptée *intervieweur* est plus utilisée au Québec. Afin d'éviter des confusions avec des verbes à l'infinitif de la même forme, nous avons limité certaines recherches en ajoutant un article devant la lexie étudiée. À notre surprise, les lexies *échobomeur/échoboomer* ne donnaient aucun résultat.
- 41 N'ayant aucun résultat dans le corpus AFC, la lexie *débatteur*, semble donc être plus répandue sous sa forme adaptée en France. Pour vérifier cette constatation, une analyse complémentaire, dont les conclusions sont résumées par la figure 2 (recherche réalisée le 30/10/2020), a été effectuée sur la plateforme Néoveille.

Figure 2 : Répartition des résultats par pays pour le mot *débatteur* sur Néoveille

- 42 La figure 2 témoigne de la présence la plus élevée du mot *débatteur* en France, suivie du Sénégal. Le Canada se trouve en troisième position avec moins d'occurrences que dans ces deux pays.
- 43 En outre, nous pouvons projeter les deux lexies concurrentielles dans l'outil Google Ngrams, ce qui nous informe sur leurs occurrences dans les livres numérisés sur Google et publiés pendant une période déterminée, dans notre cas entre 1800-2019 (cf. figure 3).

Figure 3 : Résultats de recherche sur Google Ngrams (un *débatteur* vs un *debater*)

- 44 Si le terme anglais prédomine pendant plus d'un siècle, le mot *débatteur* prend son relais notamment après 1990, donc à la suite de l'officialisation des recommandations orthographiques.

5.3. L'alignement sur des modèles graphiques français

- 45 La troisième catégorie inclut les adaptations graphiques de mots étrangers suite à l'alignement de la prononciation ou des graphies existantes en français : *biftèque*, n. m. (au lieu de *bifteck*) ; *bogue* (*bug*) ; *boum*, n. m. (au lieu de *boom*) ; *clic* (*click*) ; *fioul*, n. m. (au lieu de *fuel*) ; *gai*, *gaie* « homosexuel », adj, n. (au lieu de *gay*) ; *grizzli*, n. m. (au lieu de *grizzly*) ; *romsteck*, n. m. (au lieu de *rumsteck*) ; *roquette* « projectile ou fusée », n. f. (au lieu de *rocket*) ; *shampoing*, n. m. (au lieu de *shampooing*) ; *shampouiner*, v. (au lieu de

shampooiner) ; *shampooineur, euse*, n. (au lieu de *shampooineur*). Ce groupe de lexies, provenant de la BDL, ne contient pas seulement des emprunts à l'anglais ou à l'anglo-américain, mais également des mots d'origine étrangère arrivés en français par l'intermédiaire de l'anglais, comme : *yak* (du tibétain *gyak*), ou *hourra* (du russe). Étant donné que ces mots peuvent s'écrire « à l'anglaise » parce qu'ils ont transité par cette langue, nous avons décidé de les conserver dans notre liste pour pouvoir observer s'ils s'adaptent à l'orthographe recommandée ou, au contraire, s'ils ont tendance à suivre l'écriture de l'anglais.

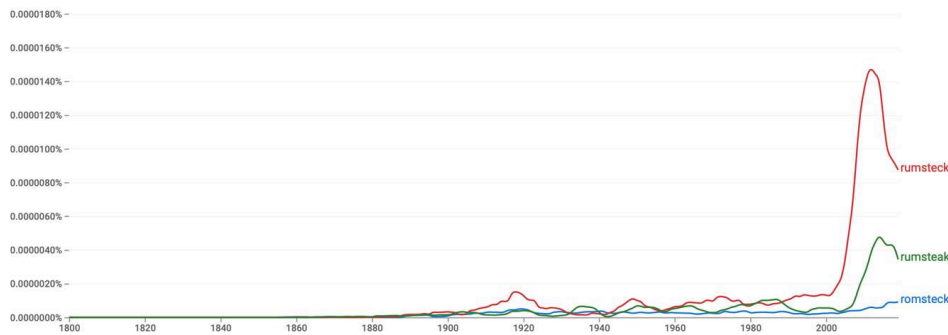
- 46 La présentation de ce groupe de lexies dans les dictionnaires généraux sélectionnés est très diverse. Le PR mentionne en général les deux écritures par la remarque « on écrit aussi » dans le cas des lexies : *shampooing/shampooing, shampooiner/shampooiner, shampooineur/ shampooineur, grizzli/grizzly*. Pour le nom *hourra*, nous découvrons la note « on trouve parfois hourrah (anglic.) ». Certains mots se présentent avec deux graphies dans l'entrée de l'article : *yak/yack, romsteck/romsteck* (en plus, l'orthographe *rumsteak* renvoie aux deux précédentes). La graphie *boom* n'est citée qu'entre parenthèses après le titre du mot *boom*. Dans deux cas, le dictionnaire ne rappelle qu'il s'agit d'une recommandation officielle : *bogue* pour *bug*, *fioul* pour *fuel*. Une explication plus spécifique possède l'entrée *gay* : « parfois francisé en *gai*, courant au Canada ». Quant au terme *clic*, il apparaît sans aucune mention de l'anglais contrairement au dictionnaire *Usito* précisant « de l'anglais *click* ». En effet, le dictionnaire *Usito* est plus précis dans ses commentaires concernant les recommandations officielles¹⁰ au sein des entrées concrètes et critique explicitement l'emploi des lexies d'origine anglaise, par exemple : « la graphie *boom*, d'origine anglaise, est critiquée au Québec », « l'emploi de *fioul* a fait l'objet d'une recommandation officielle en France. L'emploi de *mazout* a été officialisé par l'OQLF ». Le dictionnaire *Usito* ne se prononce pas seulement sur l'emploi au Québec mais mentionne, s'il convient, la norme ou l'usage en France : « on emploie généralement *gai* au Québec et *gay* en France » en soulignant que la recommandation officielle est celle de *gai, gaie*. Fréquemment, l'*Usito* évoque les deux graphies en ajoutant « les rectifications de l'orthographe recommandent cette graphie », donc la graphie recommandée, ou « selon les rectifications orthographiques : *shampooiner* » pour le couple de graphies *shampooiner/shampooiner*, appliqué également aux mots apparentés : *shampooing/shampooing, shampooiner/shampooineur*. En revanche, le dictionnaire en question, ne mentionne nullement l'influence de l'anglais sur la graphie *hourra(h)* et pour *roquette*, nous n'observons que « de l'anglais *rocket* », sans d'autres explications. Les lexies *romsteck/romsteak* sont accompagnées de remarque « on écrit aussi *rumsteck* » sans accentuation de l'orthographe recommandée et sans renvoi à la graphie du PR, *rumsteak*. Néanmoins, nous avons inclus toutes les quatre orthographes dans la recherche de corpus effectuée le 2/11/2020, illustrée par le tableau 3. Pour éviter des confusions, nous avons limité l'analyse des lexies *gai/gay* à l'expression : *mariage gai/gay*. Malheureusement, une telle astuce n'a pas pu être appliquée à la paire *roquette/rocket* contenant des redondances et des mots polysémiques. C'est la raison pour laquelle nous l'avons retirée de la présentation globale des résultats de cette 3^e catégorie.

Tableau 3 : Fréquence des lexies de la 3^e catégorie dans les corpus Aranea

Adaptation	AFM	AFC	Anglicisme	AFM	AFC

<i>bogue</i>	3713	529	<i>bug</i>	19104	199
<i>boum</i>	5658	281	<i>boom</i>	9703	888
<i>clic</i>	75153	2917	<i>click</i>	8506	388
<i>fioul</i>	13305	25	<i>fuel</i>	6649	464
<i>mariage gai</i>	40	102	<i>mariage gay</i>	3524	64
<i>grizzli</i>	538	298	<i>grizzly</i>	1110	169
<i>hourra</i>	1232	84	<i>hourrah</i>	160	2
<i>romsteck</i>	7	0	<i>romsteak/rumsteak/rumsteck</i>	3/107/331	0/1/1
<i>shampoing</i>	18717	466	<i>shampooing</i>	10893	431
<i>shampouineur</i>	147	9	<i>shampooineur</i>	9	0
<i>shampouiner</i>	157	5	<i>shampooiner</i>	40	0
<i>yak</i>	1162	45	<i>yack</i>	920	29

47 Une légère préférence pour les graphies adaptées relève de l'analyse dans les corpus Aranea. Y sont notamment présents : la famille de mots « shampo- », les deux lexies d'origine étrangère dont l'écriture est en français influencée par l'anglais (*hourra*, *yak*) et le mot *clic*, tout en prenant en compte les deux variations du français. En revanche, nous notons quatre différences dans l'usage de l'orthographe adaptée, et de l'orthographe d'origine dans les deux variétés du corpus. En effet, le corpus canadien indique plus de résultats pour trois formes adaptées contrairement au corpus du français de France, à savoir : *bogue*, *mariage gai*, *grizzli*, tandis que la situation inverse ne concerne qu'un seul exemple, le couple de lexies *fioul* et *fuel*. Assez étonnamment, il y a très peu d'occurrences des lexies *romsteak* / *romsteck* / *rumsteck* / *rumsteak*, plus particulièrement dans le corpus canadien. Celui du français de France fournit le plus de résultats pour le *rumsteck* suivi de *rumsteak*. Pour aller plus loin dans notre étude, ces quatre graphies ont été vérifiées dans l'outil Google Ngrams. La recherche effectuée le 02/09/2020 illustre le résultat par le graphique *infra* (cf. figure 4).

Figure 4 : Résultats de recherche sur Google Ngrams (*romsteak/romsteck/rumsteck/rumsteak*)

- 48 En effet, la graphie recommandée, *romsteck*, se trouve en troisième position, l'orthographe *romsteak* est complètement absente, et *rumsteck*, qui a le plus d'occurrences dans le corpus AFM, se positionne en premier dans l'outil Google Ngrams.

5.4. L'accentuation graphique

- 49 La dernière catégorie de notre étude n'est représentée que par deux lexies : *biftèque*, n. m. (au lieu de *bifteck*) ; *pédigrée* (ou *pédigri*), n. m. (au lieu de *pedigree*). Cependant il faut signaler que l'accentuation graphique apparaît également dans les deux premiers groupes, par exemple *echo* vs *écho*, *shérif* vs *sheriff*. C'est pourquoi, il est possible de parler du mélange de règles d'adaptation car l'on peut avoir plusieurs procédés appliqués lors de l'acclimatation d'une graphie.
- 50 Bien que ces deux lexies soient évoquées par le PR ainsi que l'Usito, leur présentation n'est pas la même. En effet, le PR ne s'exprime pas explicitement sur l'orthographe recommandée. Il présente l'entrée *bifteck* avec la remarque « parfois francisé en biftèque », et n'indique que deux graphies de l'emprunt *pedigree*, celle d'origine et la forme accentuée *pédigrée*. La graphie alignée sur la prononciation, *pédigri*, qui appartiendrait à la troisième catégorie de notre présentation, y est absente, contrairement aux données du dictionnaire *Usito* qui révèle les trois orthographe tout en précisant lesquelles sont recommandées. Par ailleurs, l'orthographe conseillée est aussi présente dans le cas du couple de lexies *biftèque* / *bifteck*. En outre, la différente prononciation est indiquée pour les deux territoires du français, d'une part [pedigRi] en français québécois, et d'autre part [pedigRe] en français de France. Cette dernière représente la seule prononciation évoquée par le PR ce qui peut expliquer l'absence de l'écriture *pédigri* dans le dictionnaire.
- 51 La recherche (effectuée le 03/9/2020) dans les corpus Aranea est présentée *infra* dans le tableau 4.

Tableau 4 : Fréquence des lexies de la 4^e catégorie dans les corpus Aranea

Adaptation	AFM	AFC	Anglicisme	AFM	AFC
<i>biftèque</i>	17	0	<i>bifteck</i>	718	338
<i>pédigrée/pédigri</i>	437	16/0	<i>pedigree</i>	3205	99

- 52 Les occurrences des lexies d'origine sont plus nombreuses, pour la France ainsi que pour le Canada. La même tendance a été confirmée par la recherche dans le corpus Google Ngrams où l'orthographe *pédigri* est complètement absente, et la forme anglaise est prépondérante.

Conclusion

- 53 La réforme orthographique a fêté en 2020 son 30^e anniversaire, cependant elle n'est pas toujours appliquée de manière systématique et unanime sur tout le territoire francophone et dans tous les cas des règles recommandées, au moins pour ce qui est de la tranche étudiée ici.
- 54 L'objectif de la présente contribution était de mesurer la fréquence d'emploi des emprunts à l'anglais avec leur écriture d'origine d'une part et de leur orthographe recommandée par la réforme de 1990 d'autre part, tout en s'appuyant sur des corpus métalinguistiques, des dictionnaires de langue générale (*Le Petit Robert* et *l'Usito*), et des outils de la linguistique de corpus, notamment des corpus Aranea.
- 55 Suite aux analyses effectuées, nous avons pu observer que les deux dictionnaires présentent la nouvelle orthographe de manière hétérogène. Le dictionnaire *Usito* est plus systématique dans l'application et la présentation de l'orthographe réformée. En général, il marque la règle par le sigle « RO » (les rectifications orthographiques) ou ajoute explicitement « Les rectifications de l'orthographe recommandent cette graphie ». En effet, cette systématisation est également soulignée par le dictionnaire lui-même dans son article sur les rectifications orthographiques¹¹ : « cet ouvrage (*Usito*) mentionne pour sa part toutes les graphies rectifiées ». En revanche, le dictionnaire *Le Petit Robert* est moins méthodique dans la présentation des graphies rectifiées, bien que ce point-là soit expliqué et justifié par ses auteurs dans la Préface (2020 : XV). D'habitude, les graphies recommandées : (1) figurent à côté de l'orthographe d'origine dans le titre de l'article ; (2) sont mises entre parenthèses, moins visibles et importantes, dans le titre de l'entrée concernée ; (3) sont de préférence dans le titre avec une mention plus en bas dans l'article « on écrit aussi » ou « on trouve parfois » ou « au masculin on écrit aussi » pour l'orthographe d'origine ; (4) sont accompagnées, plus rarement, de la remarque : « recommandation officielle ».
- 56 En ce qui concerne l'usage et le nombre d'occurrences pour les graphies étudiées dans les corpus Aranea, nous avons pu remarquer, de nouveau, une divergence dans l'ensemble de l'analyse effectuée. Cependant, plusieurs tendances sont à révéler.
- 57 Premièrement, il faut souligner que les différences d'usage entre le français de France et le français québécois ne sont pas, en général, marquantes, sauf quelques exceptions. Par exemple, tandis que le nombre d'occurrences est plus important pour la graphie francisée *youpi*, en français de France, le corpus du français québécois affiche plus de résultats pour l'orthographe d'origine *youppi*. En revanche, les formes francisées *un intervieweur* ou *mariage gai* sont plus présentes dans le corpus du français québécois, voire canadien (par ailleurs, l'emploi de la forme *gai/e* au Québec a été signalé par le PR).
- 58 Deuxièmement, les terminaisons nominales en « -eur » indiquent des préférences pour les graphies d'origine (« -er »), sauf *footballeur*, *kidnappeur* et *pointeur*, dans les deux variétés du français. En revanche, les graphies alignées sur la prononciation ou le

système graphique du français – les formes francisées –, possèdent plus d'occurrences dans les deux corpus étudiés, notamment toute la famille : *shampooiner vs shampooiner, shampooing vs shampoing, shampooineur vs shampooiner*.

- 59 Finalement, les deux lexies de la dernière catégorie, celle de l'accentuation, ne sont pas les graphies prépondérantes dans les deux corpus Aranea.
- 60 Bien évidemment, nous nous rendons compte que la recherche est limitée par le choix des corpus linguistiques et des dictionnaires utilisés pour l'analyse, ainsi que par les exemples étudiés dans ces corpus. Néanmoins, elle permet d'avoir un point de vue, au moins partiel, sur la francisation des emprunts à l'anglais dans les deux variétés du français. Seul l'usage des francophones montrera l'avenir des graphies étudiées ici, ou ailleurs, comme l'évoque le motto emprunté au dictionnaire *Usito* au début de cet article.

BIBLIOGRAPHIE

- Benko, V., 2014a, "Aranea: Yet Another Family of (Comparable) Web Corpora", in P. Sojka, A. Horák, I. Kopeček et K. Pala (éds), *Text, Speech and Dialogue. 17th International Conference, TSD 2014*, Brno, Czech Republic, September 8-12, 2014. Proceedings. LNCS 8655, Springer International Publishing Switzerland, 257-264.
- BENKO V., 2014b, "Compatible Sketch Grammars for Comparable Corpora", in A. Abel, Ch. Vettori et N. Ralli (éds), *Proceedings of the XVI EURALEX International Congress: The User In Focus. 15-19 July 2014*. Bolzano/Bozen: Eurac Research, 417-430.
- BENKO V., BUTAŠOVÁ A. et PUCHOVSKÁ Z. (éds), 2019, *Webové korpusy Aranea. Učebnica pre učiteľov jazykov, prekladateľov, tlmočníkov, filológov a študentov filologických odborov*, Bratislava, Univerzita Komenského.
- BIEDERMANN-PASQUES, L. et HUMBLEY, J., 1995, « La réception de mots anglais dans les journaux français : l'application de quelques principes d'harmonisation graphique », *Langue française* 108, 57-65.
- BOGAARDS, P., 2008, *On ne parle pas franglais*, Bruxelles, De Boeck Duculot.
- BOURGES, H., 2014, *Pardon my French. La langue française, un enjeu du XXI^e siècle*, Paris, Karthala.
- CAPUZ, J. G., 1997, "Towards a typological classification of linguistic borrowing", *Revista Alicantina de Estudios Ingleses*, 10, 81-94.
- Cartier, E., 2018, « Emprunts en français contemporain : étude linguistique et statistique à partir de la plateforme Néoveille », in A. Kacprzak, R. Mudrochová & J.-F. Sablayrolles (éds), *L'emprunt en question(s). Conceptions, réceptions, traitements lexicographiques*, Limoges, Lambert Lucas, 145-185.
- Cartier, E., 2016, « Néoveille, système de repérage et de suivi des néologismes en sept langues », *Neologica* 10, 101-131.

- Conseil supérieur de la langue française, 1990, « Les rectifications orthographiques », *Journal officiel de la République française* 100, [En ligne], consulté le 13/8/2020. URL : http://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rectifications_1990.pdf
- DE VILLERS, M.-E., 2018, *Multidictionnaire de la langue française*, 6^e éd., Montréal, QuébecAmérique.
- DEPECKER, L., 2001, *L'Invention de la langue. Le choix des mots nouveaux*, Paris, Armand Colin et Larousse.
- DEROY, L., 1980, « Vingt après l'emprunt linguistique : critiques et réflexions », *CILL*, t. 6, 7-18.
- DEROY, L., 1971, « Néologie et néologismes : essai de typologie générale », *La Banque des mots*, 1, 5-12.
- DEROY, L., 1956, *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres.
- DUBĚDA, D., 2020, "The Phonology of Anglicisms in French, German and Czech: A Contrastive Approach", *Journal of Language contact*, 13, Brill, 327-350.
- DUBOIS, J., 1999, *Larousse. Dictionnaire de la langue française*, Paris, Larousse-Bordas.
- DUBOIS, V., 2003, « Comment la langue devient une affaire d'État : La défense de la langue française au milieu des années 1960 », in J. Lagroye, *La politisation*, Belin, 461-474.
- DUFFLEY, P., 2020, « Texting, sexting, nexting : technologies de l'information, intégration morpho-lexicale et créativité dans les emprunts à l'anglais en français québécois », in R. Mudrochová & B. Courbon (éds), *Diversité et variations de la langue française au XXI^e siècle*, Plzeň, Nava, 73-88.
- ÉTIEMBLE R., 1964, *Parlez-vous français ?*, Paris, Gallimard.
- FOREST C. & BUDREAU, D., 1998, *Dictionnaire des anglicismes. Le Colpron*, 4^e édition, Montréal, Beauchemin.
- GÖRLACH, M. (éds), 2001, *A Dictionary of European Anglicisms, A Usage Dictionary of Anglicisms in Sixteen European Languages*, Oxford and NewYork, Oxford University Press.
- HASPELMATH, M., 2009, "Lexical borrowing: concepts and issues", in M. Haspelmath & U. Tadmor (éds), *Loanwords in the World's Languages. A Comparative Handbook*, Berlin, De Gruyter Mouton, 35-54.
- HAUGEN, E., 1950, "The analysis of linguistic borrowing," *Language*, 26(2), 210-231.
- HUMBLEY, J., 1974, « Vers une typologie de l'emprunt linguistique », *Cahiers de lexicologie*, 25/2, 46-70.
- HUMBLEY, J., 2016, « La classification des faux emprunts : une question de point de vue », in Z. Hildenbrand, A. Kacprzak et J.-F. Sablayrolles (éds), *Emprunts néologiques et équivalents autochtones en français, en polonais et en tchèque*, Limoges, Lambert-Lucas, 36-58.
- LOUBIER, Ch., 2011, *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Montréal, OQLF.
- MAILLET, J., 2015, *Langue française : arrêtez le massacre*, Paris, Les éditions de l'Opportun.
- MARTINEZ, C., 2011, « Intégration des emprunts dans les *Petit Larousse* et les *Petit Robert* 1997 à 2009. Évolution des nomenclatures et des graphies », in Steuckardt A., O. Leclercq, A. Niklas-Salminen et M. Thorel (éds), *Les dictionnaires et l'emprunt. XVI^e-XXI^e siècle*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 247-261.
- MATRAS, Y., 2009, *Language Contact*, Cambridge, Cambridge University Press.

- MEDINA LÓPEZ, J., 2004, « El anglicismo en el español actual ». 2a ed. *Cuadernos de Lengua Española*, 51. Madrid, Arco/Libros.
- MERCIER, M., REMYSEN, R., et CAJOLET-LAGANIÈRE, H., 2017, « 12 Québec », in *Manuel des francophonies*, Berlin, De Gruyter.
- NÁDVORNÍKOVÁ, O., 2020, “The use of English, Czech and French punctuation marks in reference, parallel and comparable web corpora: a question of methodology”, *Linguistica Pragensia* 30, [En ligne], consulté le 23/7/2020. URL : https://dspace.cuni.cz/bitstream/handle/20.500.11956/117137/Olga_Nadvornikova_30-50.pdf?sequence=1&isAllowed=y.
- PERGNIER, M., 1989, *Les anglicismes : danger ou enrichissement pour la langue française ?*, Paris, PUF.
- PEŠEK, O., 2009, *Enrichissement du lexique de l'ancien français : les emprunts au latin dans l'œuvre de Jean de Meun*, Brno, Masarykova univerzita.
- PRATT, Ch., 1980, *El anglicismo en el español peninsular contemporáneo*, Madrid, Gredos.
- PULCINI, V., FURIASSI, C. & RODRÍGUEZ GONZÁLEZ, F., 2012, The Lexical Influence of English on European Languages. From Words to Phraseology, in *The Anglicization of European Lexis*, Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, 1-24.
- REY A. et al., 2020, *Le Petit Robert de la langue française*, Paris, Éditions le Petit Robert [En ligne], consulté le 2/11/2020. URL : <https://petitrobert.lerobert.com/robert.asp>.
- REY A. et al., 2020, *Le Petit Robert de la langue française*, Paris, Éditions Le Petit Robert (version papier).
- SABLAYROLLES, J.-F. & JACQUET-PFAU, Ch., 2008, Les emprunts : du repérage aux analyses. Diversité des objectifs et des traitements, *Neologica*, 2, 19-38.
- SABLAYROLLES, J.-F., 2019, « Les emprunts face aux xénismes, pérégrinismes, internationalismes, statalismes », in A. Kacprzak, R. Mudrochová & J.-F. Sablayrolles (éds), *L'emprunt en question(s). Conceptions, réceptions, traitements lexicographiques*, Limoges, Lambert Lucas, 19-55.
- SABLAYROLLES, J.-F., 2019, *Comprendre la néologie. Conceptions, analyses, emplois*, Limoges, Lambert Lucas.
- SAKEL, J., 2007, “Types of loan: matter and pattern”, in Yaron Matras and Jeanette Sakel (éds), *Grammatical Borrowing in Cross-Linguistic Perspective*, Berlin, Mouton de Gruyter, 15-29.
- SAUGERA, V., 2017 « La fabrique des anglicismes », *Travaux de linguistique* 75, 59-79, [En ligne], consulté le 20/9/2020. URL : <https://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2017-2-page-59.htm>.
- SUNDE, A. M., 2018, “A typology of English borrowings in Norwegian”, *Nordic Journal of English Studies*, 17(2), 71-115. URL : <http://doi.org/10.35360/njes.435>.
- SVOBODOVÁ, D., 2009, *Aspekty hodnocení cizojazyčných přejímek : mezi módností a standardem*, Ostrava, Ostravská univerzita.
- TOURNIER, N. & TOURNIER, J., 2009, *Dictionnaire de lexicologie française*, Paris, Ellipses.
- VINET, M.-T., 1995, « La lexicalité des emprunts et les anglicismes en français du Québec », *Dialangue* 6, 62-70. [En ligne], consulté le 20/9/2020. URL : http://linglang.uqac.ca/dialangue/volume06/6_62_vinet.pdf
- WALTER, H., 1999, *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, Paris, Éditions LGF.

Dictionnaire de l'Académie française, [En ligne], consulté le 2/11/2020. URL : <https://www.dictionnaire-academie.fr>

Néoveille, [En ligne], consulté le 2/11/2020. URL : <https://tal.lipn.univ-paris13.fr/neoveille/html/login.php?action=login>

Aranea, [En ligne], consulté le 2/11/2020. UR : <http://unesco.uniba.sk/aranea/>

Lapresse.ca, [En ligne], consulté le 2/11/2020. URL : <https://www.lapresse.ca>

Google Ngram Viewer, [En ligne], consulté le 2/11/2020. URL : <https://books.google.com/ngrams>

Dictionnaire Usito, [En ligne], consulté le 2/11/2020. URL : <https://usito.usherbrooke.ca>

Banque de dépannage linguistique, [En ligne], consulté le 2/11/2020. URL : http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?Th=1&Th_id=383&niveau=

NOTES

1. Le présent article s'inscrit dans le Projet Européen du Développement Régional « Créativité et adaptabilité comme conditions du succès de l'Europe dans un monde interconnecté » (N°. CZ.02.1.01/0.0/0.0/16_019/0000734) et a bénéficié du soutien du projet de l'Université Charles « Progres Q10 : Le langage dans les changements de temps, d'espace et de culture ».
2. Certains travaux sont mentionnés dans cet article, notamment pour le français qui nous intéresse le plus en tant que romaniste, mais d'autres études sont également évoquées.
3. Plus précisément, les auteurs parlent de « *different scholarly views of language contact* » (Pulcini *et al.*, 2012 : 6).
4. Deroy (1956), lui-même, parle d'emprunt total et d'emprunt partiel.
5. Terme désignant les latrines extérieures qui existaient à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle au Canada, employé également dans le langage populaire pour parler des toilettes de manière générale.
6. La prononciation en *-eur* est plutôt le fait du français européen, Par exemple, en consultant la prononciation du mot *leader* dans le dictionnaire d'origine québécoise, *Multidictionnaire*, on apprend « ce nom se prononce à l'anglaise ».
7. L'article ne s'intéresse pas seulement à la francisation de l'orthographe des mots d'origine anglaise mais parle également des composés et des invariables issus de l'anglais. Néanmoins ces derniers ne font pas l'objet de la présente recherche.
8. *Araneum Francogallicum Gallicum Maximum* (French French, 20.05), 3.29 G, Corpus Web avec 3,288,939,320 tokens. *Araneum Francogallicum Canadiense II* (Canadian French, 20.05), Corpus Web 406 M avec 406 088 282 tokens. Les deux corpus récupèrent les données d'Internet entre 2013-2019.
9. Par ailleurs, critiqué comme synonyme non standard de : *inhaler*, *priser*, *renifler* (cité via *Usito*).
10. À ce propos, les auteurs du *Petit Robert* expliquent dans leur Préface (2020 : XV) : « Nous avons signalé comme tels les anglicismes et américanismes récents et indiqué le mot français correspondant proposé (recommandation officielle), sans faire apparaître à la nomenclature ce qui n'est pas attesté par l'usage. Car la vocation du *Petit Robert* n'est pas de légiférer, mais d'observer la langue en attirant l'attention sur les problèmes. »
11. https://usito.usherbrooke.ca/articles/thématiques/lefrancois_1#d43104e614, consulté le 21/10/2020.

RÉSUMÉS

D'après l'orthographe rectifiée, les mots étrangers se coulent le plus possible dans l'orthographe française et, lorsque deux orthographes coexistent, on opte pour la plus francisée. Ces éléments de francisation touchant notamment les emprunts à l'anglais, pour les besoins de notre étude, peuvent être classés en quatre catégories (cf. Biedermann-Pasques & Humbley, 1995). Premièrement, il s'agit de l'emploi du graphème français adéquat pour les lexies de type *gg/gu* (*tagger/taguer*) et deuxièmement de la francisation de leur suffixe d'origine anglaise sur le modèle français, type *tagger/tagueur* et le féminin *tagueuse*, entraînant d'une part l'adaptation graphique du masculin et du féminin et d'autre part le changement de leur prononciation. Troisièmement, on distingue la francisation par alignement sur des modèles graphiques français d'après le rapprochement de la prononciation, type *bug/bogue*. Finalement, on ajoute un accent quand nécessaire, type *top model/top modèle*. L'objectif de cet article est de présenter les quatre catégories de francisation des emprunts à l'anglais sur l'exemple de l'usage du français de France et du français québécois tout en s'appuyant sur les données lexicographiques et des outils de la linguistique de corpus.

In the case of rectified orthograph, the foreign words integer as much as possible into the French orthograph and, when two orthographs coexist, we opt for the more French. These elements of francization affecting in particular borrowings from English, for the purposes of our study, can be classified into four categories (cf. Biedermann-Pasques & Humbley, 1995). Firstly, it concerns the use of the adequate French grapheme for lexies of type *gg / gu* (*tagger/taguer*) and secondly of the francization of their suffix of English origin on the French model, type *tagger/tagueur* and the feminine *tagueuse*, involving on the one hand the graphic adaptation of the masculine and the feminine and on the other hand the change of their pronounciation. Third, we distinguish francization by alignment with French graphic models according to the approximation of pronounciation: *bug/bogue*. Finally, we add an accent when necessary, such as: *top model/top modèle*. The objective of this article is to present the four categories of francization of borrowings from English on the example of the practice of French of France and Quebec French in applications of lexicographic data and corpus linguistics tools.

INDEX

Mots-clés : nouvelle orthographe, anglicisme, français de France, français québécois, rectifications orthographiques

Keywords : new orthograph, anglicism, French of France, Quebec French, rectified orthograph

AUTEUR

RADKA MUDROCHOVÁ

Université Charles de Prague (Tchéquie)